

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du Conseil municipal tenue mardi,  
le 26 mai 2009 à 19h30 à la bibliothèque de Luskville, située au 2024 route 148, Pontiac  
à laquelle étaient présents :

Edward McCann, maire, Dr Jean Amyotte, maire suppléant les conseillers, Lawrence Tracey, Harold McKenny, Jim Coyle, Garry Dagenais, Raymond Gougeon, et Brian Middlemiss

ÉGALEMENT PRÉSENT : le directeur général.

La séance a débuté à 19h45.

**09-05-186  
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adjudication d'une émission d'obligation
3. Résolution de courte échéance
4. Projet incinérateur
5. Projet – eaux usées à Quyon
6. Levée de la séance

Il est

Proposé par        Lawrence Tracey  
Appuyé par        Raymond Gougeon

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que préparé et lu.

Adoptée

**09-05-187  
ADJUDICATION D'UNE ÉMISSION D'OBLIGATION**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pontiac dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais entend émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, en vertu des règlements no 06-10, 06-13, 06-14 et 12-07 ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique d'informations financières, des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations au montant de 2 539 000 \$ datée du 27 mai 2009 ;

CONSIDÉRANT QU'à la suite de cette demande, la municipalité a reçu les soumissions ci-dessous détaillées :

**1 - VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC.**

93 000 \$	1,25000 %	2010
97 000 \$	1,65000 %	2011
102 000 \$	2,25000 %	2012
106 000 \$	2,75000 %	2013
2 141 000 \$	3,15000 %	2014

Prix : 98,26300

Coût réel : 3,48095%

**2 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.**

93 000 \$	1,25000 %	2010
97 000 \$	1,60000 %	2011
102 000 \$	2,30000 %	2012
106 000 \$	2,75000 %	2013
2 141 000 \$	3,20000 %	2014

Prix : 98,43300

Coût réel : 3,48669%

**3 - VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE INC.  
RBC DOMINION VALEURS MOBILIÈRES INC.**

93 000 \$	1,40000 %	2010
97 000 \$	1,85000 %	2011
102 000 \$	2,50000 %	2012
106 000 \$	3,00000 %	2013
2 141 000 \$	3,30000 %	2014

Prix : 98,24400

Coût réel : 3,64428%

CONSIDÉRANT QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC. est la plus avantageuse;

CONSIDÉRANT la résolution du conseil no 09-05-168 adoptée en date le 12 mai 2009 ;

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte  
Appuyé par Lawrence Tracey

ET RÉSOLU QUE l'émission d'obligations au montant de 2 539 000 \$ datée du 27 mai 2009 soit adjugée à Valeurs Mobilières Desjardins Inc.

QUE demande soit faite à ce(s) dernier(s) de mandater Services de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) pour l'inscription en compte de cette émission.

QUE M. le maire Edward McCann et M. Sylvain Bertrand, directeur général sont autorisés à signer les obligations couvertes par la présente émission, soit une obligation par échéance ;

CONSIDÉRANT QUE CDS agira à titre d'agent d'inscription en compte, d'agent détenteur de l'obligation, d'agent payeur responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, le conseil autorise CDS à agir à titre d'agent financier authentificateur, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales et CDS ;

CONSIDÉRANT QUE CDS procèdera au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le directeur général à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « autorisation pour le plan de débits pré-autorisés destiné aux entreprises ».

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE cette résolution vient abroger la résolution no 09-05-168.

Adoptée

**09-05-188**  
**RÉSOLUTION DE COURTE ÉCHÉANCE**

Il est

Proposé par Edward McCann  
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE, pour réaliser l'emprunt au montant total de 2 539 000 \$, effectué en vertu des règlements numéros 12-07, 06-14, 06-13 et 06-10, la Municipalité de Pontiac émette des obligations pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de :

**cinq (5) ans** (à compter du 27 mai 2009); en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2015 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements d'emprunt numéros 12-07, 06-14, 06-13 et 06-10, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Adoptée

**09-05-189**  
**SUPPORT AU PROJET INCINÉRATEUR**

Il est

Proposé par Edward McCann  
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac réitère son appui inconditionnel à l'entreprise Northern Watertek dans ses démarches en vue de l'obtention d'un certificat d'autorisation pour l'implantation d'un incinérateur dans la Municipalité de Pontiac.

Adoptée

**09-05-190**  
**SUPPORT AU PROJET D'UNE USINE DE TRAITEMENT DES BOUES SEPTIQUES**

Il est

Proposé part Edward McCann  
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac réitère son appui inconditionnel à l'entreprise Northern Watertek dans ses démarches en vue de l'obtention d'un certificat d'autorisation pour l'implantation d'une usine de traitement des boues septiques au site des lagunes municipales.

Adoptée

**09-05-191**  
**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est

Proposé par Raymond Gougeon  
Appuyé par Lawrence Tracey

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 20h40 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée